

Réflexions sur l'évolution du discours démologique de Jacques Henripin

About the evolution of Jacques Henripin's demological discourse

Marc Termote

Volume 44, numéro 2, automne 2015

La démographie au service de la société : un hommage à Jacques Henripin (1929-2013)

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1035953ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1035953ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Association des démographes du Québec

ISSN

1705-1495 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Termote, M. (2015). Réflexions sur l'évolution du discours démologique de Jacques Henripin. *Cahiers québécois de démographie*, 44(2), 203–222.
<https://doi.org/10.7202/1035953ar>

Résumé de l'article

Cet article traite de la contribution de Jacques Henripin à l'étude des groupes linguistiques au Québec et au Canada. Les travaux de ce dernier en matière démologique peuvent être répartis en trois périodes. Après avoir manifesté, au cours des années 1960 et 1970, sa préoccupation quant à la pérennité du groupe francophone au Québec, il a par la suite soutenu que l'avenir de ce groupe était assuré à long terme. Ses derniers écrits témoignent cependant d'un retour à une vision plutôt « pessimiste » de l'évolution future du poids démographique des francophones au Québec.

Réflexions sur l'évolution du discours démolinguistique de Jacques Henripin

MARC TERMOTE*

RÉSUMÉ

Cet article traite de la contribution de Jacques Henripin à l'étude des groupes linguistiques au Québec et au Canada. Les travaux de ce dernier en matière démolinguistique peuvent être répartis en trois périodes. Après avoir manifesté, au cours des années 1960 et 1970, sa préoccupation quant à la pérennité du groupe francophone au Québec, il a par la suite soutenu que l'avenir de ce groupe était assuré à long terme. Ses derniers écrits témoignent cependant d'un retour à une vision plutôt «pessimiste» de l'évolution future du poids démographique des francophones au Québec.

ABSTRACT

About the evolution of Jacques Henripin's demolinguistic discourse

The purpose of this paper is to assess Jacques Henripin's contribution to the study of linguistic groups in Quebec and in Canada. Henripin's work on demolinguistics shows an evolution over three periods. During the 1960's and the 1970's, his writings reveal a strong concern for the long-term future of Quebec's Francophones. In the succeeding two decades, however, his publications support the conclusion that the long-term prospects for this group are favourable. Henripin's most recent writings, since the beginning of the 2000's, are characterized by a return to a more "pessimistic" view of the demographic future of the Francophones of Quebec.

INTRODUCTION

La contribution de Jacques Henripin à l'analyse et à la prospective démolinguistiques constitue une belle illustration de sa préoccupation de développer une démographie qui soit au service de la société. Quasiment tout au long de sa vie de chercheur, il a démontré un intérêt majeur pour

* L'auteur est professeur associé au Département de démographie de l'Université de Montréal (marc.termote@umontreal.ca). Il est également président du Comité de suivi de la situation linguistique de l'Office québécois de la langue française (OQLF), et tient à souligner que le contenu de cet article n'engage en aucune manière l'OQLF. Il exprime sa gratitude aux trois évaluateurs : leurs commentaires et suggestions ont été fort appréciés.

l'avenir des groupes francophone et anglophone du Québec et du Canada. Dans notre article, nous passerons en revue les diverses études, souvent peu connues, que Jacques Henripin a consacrées à la problématique linguistique québécoise et canadienne. Nous tenterons de dégager la constance et la cohérence, mais aussi les négligences et les subtiles modifications de son argumentation.

Notre analyse du parcours démologuistique de Jacques Henripin suivra un ordre chronologique. Cela nous permettra de distinguer trois étapes : les écrits des années 1960 et 1970, caractérisés par une forte préoccupation pour l'avenir du groupe francophone au Canada et au Québec ; les études des années 1980 et 1990, et celles du début des années 2000, marquées par un net optimisme quant à la pérennité du groupe francophone du Québec ; et enfin les textes des dernières années, qui témoignent d'une position plus nuancée, voire d'un retour à une certaine inquiétude à l'égard de l'évolution future de ce groupe. Bien entendu, les passages d'une étape à l'autre ne sont pas toujours très nets, et notre analyse des écrits de Jacques Henripin est nécessairement partielle, dans la mesure où nous devons faire des choix parmi la vaste production démologuistique de Jacques Henripin.

LES ANNÉES 1960 ET 1970

Si l'on excepte une brève note rédigée en 1962 pour la Société royale du Canada dans le contexte de la colonisation du Grand Nord, les premiers écrits de Jacques Henripin spécifiquement consacrés à la démologuistique ont été écrits en collaboration. En 1966, il rédige avec Hubert Charbonneau et Walter Mertens une « Étude des aspects démographiques des problèmes ethniques et linguistiques au Canada ». Il s'agissait d'un rapport préparé pour la Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme, rapport qui est cependant resté non publié. Quelques années plus tard, avec ses collègues Hubert Charbonneau et Jacques Légaré, Jacques Henripin intervient à nouveau dans le débat démologuistique, mais cette fois en se concentrant sur la problématique québécoise, plus précisément dans le cadre des discussions qui ont suivi le dépôt du projet de loi 63. Ce dernier, sans doute mieux connu sous le vocable *bill 63*, avait été présenté sous le titre « Loi pour promouvoir l'enseignement de la langue française », mais posait en son article 2 le principe de la liberté de choix des parents quant à la langue d'enseignement : « Les cours sont donnés en langue anglaise à chaque enfant dont les parents ou les personnes qui en tiennent lieu en font la demande lors de son inscription ». Ce projet de loi avait été déposé le 23 octobre 1969, et dès le 4 novembre suivant, Charbonneau, Henripin et Légaré réagissaient en soulignant d'abord que la hausse continue du poids démographique des francophones (définis selon la langue maternelle) observée au Québec entre 1931 et 1951 (de 79,7 % à 82,5 %) avait fait place à une baisse (81,2 % en 1961). La conclusion que Henripin et ses collègues dégageaient de leur analyse de cette baisse nous semble particulièrement significative pour éclairer le discours démologuistique ultérieur de Jacques Henripin : « Il est évident que c'est surtout le jeu des mouvements migratoires qui explique cette chute plus ou moins prononcée. C'est ce facteur qui, dans le contexte où nous sommes, joue contre les francophones, même dans le cas des hypothèses favorables. Il en découle donc assez clairement que si l'on veut assurer le maintien de l'importance relative des francophones, surtout à Montréal, c'est sur la francisation des immigrants qu'il faut faire porter les efforts » (cité par J.-C. Corbeil, 2007, p. 144 ; voir aussi Charbonneau, Henripin et Légaré, 1970, p. 199-202).

La conclusion à laquelle avaient abouti en 1969 Henripin et ses collègues mérite quelques commentaires. Tout d'abord, l'histoire a montré que la baisse « plus ou moins prononcée » du poids démographique du groupe de langue maternelle française, observée entre 1951 et 1961, représentait vraiment un retournement de tendance. En effet, après une légère croissance (de 81,2 % en 1961 à 83,1 % en 1986), le pourcentage des personnes de langue maternelle française a continuellement baissé par après, pour atteindre 78,9 % en 2011. Étant donné le contexte démographique des années 1950 et 1960, il était normal d'imputer à la migration internationale la responsabilité de la baisse du poids démographique des francophones. En effet, même si la fécondité avait diminué beaucoup plus rapidement parmi les francophones, ceux-ci témoignaient toujours d'un indice synthétique légèrement supérieur à celui des anglophones (2,25 contre 2,08 en 1966-1971). Et même si les pertes par migration interprovinciale étaient nettement plus importantes que les gains dus à la migration internationale (selon Lachapelle et Henripin, 1980, p. 190, en 1966-1971 une perte annuelle moyenne de 16 000 contre un gain de près de 8000), puisque ces pertes par migration interne étaient essentiellement le fait des anglophones, il n'y avait pas lieu d'en tenir compte pour expliquer la baisse de la proportion de francophones. Ces pertes interprovinciales jouaient en effet en faveur du poids démographique de la population de langue maternelle française.

Henripin et ses collègues avaient donc tout à fait raison d'attribuer à la migration internationale la baisse du poids démographique de la population de langue maternelle française. Ils en dégagent deux conclusions politiques : il faut se concentrer sur Montréal et il faut promouvoir la francisation des immigrants. Distinguer Montréal du reste du Québec était logique, dans la mesure où, dans les années 1950 et 1960 comme aujourd'hui, la très grande majorité des immigrants s'installaient à Montréal. Il eût cependant été utile de préciser quelque peu ce qu'il fallait entendre par « Montréal ». À l'époque, tout comme aujourd'hui, la très grande majorité des immigrants internationaux s'établissaient dans des municipalités de l'île de Montréal. Il eût donc été logique de poursuivre l'argumentation jusqu'au bout, et de préciser que c'est essentiellement sur les immigrants installés sur l'île de Montréal qu'il fallait porter les efforts de francisation. Comme nous le verrons, cette ambiguïté marquera tout le discours démolinguistique ultérieur de Jacques Henripin.

La seconde conclusion politique, à savoir la nécessité de franciser les immigrants, était également logique, puisque la très vaste majorité des immigrants internationaux n'avaient pas le français comme langue maternelle. Selon Lachapelle et Henripin (1980, p. 190), en 1966-1971 près des trois quarts de ces immigrants étaient soit de langue maternelle anglaise (27 %), soit de langue maternelle tierce (45 %). En faisant la promotion de la francisation des immigrants, Charbonneau, Henripin et Légaré soutenaient en fait le projet gouvernemental. Celui-ci, après avoir posé dans l'article 2 du *bill* 63 le principe de la liberté de choix des parents quant à la langue d'enseignement de leurs enfants, stipulait dans son article 3 qu'en ce qui concernait les immigrants internationaux, le ministère de l'Immigration du Québec (qui venait d'être créé, en novembre 1968) devait « prendre les dispositions nécessaires pour que les personnes qui s'établissent au Québec acquièrent dès leur arrivée ou même avant qu'elles quittent leur pays d'origine la connaissance de la langue française et qu'elles fassent instruire leurs enfants dans des institutions d'enseignement où les cours sont donnés en langue française ».

On se retrouvait donc devant deux principes contradictoires au sein de la même loi : d'un côté le principe général, applicable à tous, immigrants et non-immigrants, énoncé à l'article 2, et qui prônait la liberté de choix des parents quant à la langue d'enseignement de leurs enfants, et de l'autre côté le principe de la francisation des immigrants, que stipulait l'article 3. Les mesures particulières pour les immigrants prévues à cet article 3 du projet de loi 63, adopté le 28 novembre 1969, seront vite oubliées. Or, en cette matière comme dans bien d'autres, lorsqu'on défend la liberté de choix et que l'on se contente de vœux pieux pour résoudre un problème, on aboutit à la loi du plus fort, en l'occurrence l'anglais.

Cette liberté de choix aboutissait en effet à ce que la grande majorité des immigrants inscrivent leurs enfants dans le réseau d'enseignement anglais. Déjà la Commission royale d'enquête sur l'enseignement, présidée par M^{gr} Parent, avait estimé (en 1963) que les « Néo-Canadiens s'installant au Québec choisissent, dans une proportion de 5/7, de faire de leurs enfants des anglophones » (Rapport Parent, tome II, paragraphe 622, cité par J.-C. Corbeil, 2007, p. 97). Grâce à Louis Duchesne (1974, p. 3-18), nous disposons d'informations permettant d'évaluer comment les parents des divers groupes linguistiques ont réagi à la loi 63. En 1969-1970 (année scolaire au cours de laquelle la loi avait été adoptée), 14,9 % des enfants de langue maternelle tierce étaient scolarisés en français, et trois ans plus tard (année scolaire 1972-1973), ce pourcentage était de 13,7 % (9,7 % à Montréal). Au cours de la même période, le pourcentage des enfants de langue maternelle française inscrits dans les écoles anglaises était passé de 1,6 à 1,9 (2,9 à Montréal) et celui des enfants de langue maternelle anglaise inscrits dans les écoles françaises avait baissé, passant de 6,1 % à 5,6 %. On pourrait croire que ces changements sont trop faibles pour être significatifs. En fait, le rythme de cette évolution est remarquablement rapide. Il faut en effet tenir compte de la très forte inertie inhérente à ce type d'évolution : rares sont en effet les enfants qui, en cours de scolarisation, changent de langue d'enseignement, de telle sorte que seule la petite minorité des nouveaux inscrits peut affecter significativement les pourcentages.

L'examen de cet article 3 de la loi 63 mérite d'être quelque peu approfondi. En effet, il ne se contente pas de prévoir des mesures visant à la francisation des immigrants une fois que ces derniers sont établis au Québec, mais il prend également en considération les personnes immigrantes « avant qu'elles quittent leur pays d'origine » : l'article 3 demandait de prendre les « dispositions nécessaires » pour qu'elles « acquièrent [...] la connaissance de la langue française » avant leur immigration. Concrètement, une telle approche préfigurait en quelque sorte un des objectifs plus récents de la politique d'immigration du Québec, à savoir privilégier (en jouant sur la pondération des critères de sélection) l'arrivée d'immigrants de langue française et d'immigrants « francotropes » (dont la langue maternelle est proche du français). On peut s'interroger sur les raisons qui ont poussé Jacques Henripin et ses collègues à n'envisager que la seule francisation des immigrants après leur arrivée comme moyen d'« assurer le maintien de l'importance relative des francophones ». Pourquoi avoir choisi la mobilité linguistique et négligé la politique d'immigration ? Peut-être ce choix est-il dû au fait qu'à l'époque on n'avait aucune information directe sur l'importance des transferts linguistiques, puisque la question sur la langue d'usage à la maison n'a été posée qu'à partir du recensement de 1971. Cette absence d'informations peut avoir conduit à surestimer l'importance de ces transferts et à conclure que ces derniers permettraient d'assurer la pérennité du français au Québec. On verra plus loin qu'il s'agit là d'une évaluation erronée de l'impact

des transferts linguistiques, et que Jacques Henripin abandonnera par la suite cette approche. En outre, étant donné que ce n'est qu'à partir de 1978 que le gouvernement du Québec a obtenu des pouvoirs lui permettant de sélectionner les candidats à l'immigration (Entente Couture-Cullen), on peut comprendre qu'en 1969 Jacques Henripin ait accordé peu d'importance au rôle potentiel d'une politique d'immigration.

Il n'en reste pas moins que très tôt dans ses écrits, Jacques Henripin a donc insisté sur les conséquences majeures de l'immigration internationale sur l'évolution démographique de la société québécoise et canadienne. Il reprendra cette affirmation dans un rapport qu'il a préparé au début des années 1970 sur *L'immigration et le déséquilibre linguistique* (Henripin, 1974), dans lequel il rappelle cette évidence mathématique que, puisque les immigrants internationaux sont majoritairement non francophones, toute augmentation de l'immigration internationale diminue nécessairement le poids démographique des francophones. Cette diminution sera d'ailleurs d'autant plus importante que la fécondité des francophones sera faible. Or, dès le début des années 1970, la surfécondité des francophones avait quasiment disparu, de telle sorte que le phénomène compensateur permettant de contrer l'apport des immigrants au groupe anglophone ne jouait plus. Dans ce contexte, il était normal que Jacques Henripin ait prévu que le poids démographique des francophones au sein de la population québécoise ait été condamné à diminuer.

DE 1980 AU DÉBUT DES ANNÉES 2000

Il faudra cependant attendre 1980 pour disposer d'une analyse approfondie et globale de la dynamique démographique du Canada et du Québec, et ce n'est certes pas un hasard si Jacques Henripin en est un des coauteurs¹. L'étude de Lachapelle et Henripin intitulée *La situation démographique au Canada : évolution passée et prospective* peut être considérée comme l'ouvrage de référence pour tout ce qui concerne l'évolution démographique antérieure à 1976. Les auteurs ont pu non seulement étudier l'évolution démographique en termes de langue maternelle entre 1931 et 1976, mais également examiner la situation en termes de langue d'usage à la maison telle qu'elle ressortait du recensement de 1971. Sans doute un grand nombre d'ouvrages de grande qualité ont-ils été publiés antérieurement à celui de Lachapelle et Henripin de 1980, mais il s'agissait presque toujours d'analyses partielles, dans la mesure où elles portaient soit sur un phénomène en particulier (la fécondité, la migration, la mortalité, la mobilité linguistique), soit sur une unité territoriale spécifique (la région de Montréal, l'ensemble du Québec).

L'ouvrage de Lachapelle et Henripin présente certaines caractéristiques qu'il nous semble important de souligner pour comprendre l'évolution du discours démographique de Jacques Henripin. Dans la partie « rétrospective », les auteurs prennent en compte chacun des indicateurs linguistiques disponibles, à savoir la langue maternelle (pour la période 1931-1976), la connaissance des langues (entre 1931 et 1971), l'origine ethnique (entre 1871 et 1971) et la langue d'usage à la maison (pour 1971, seule année connue). Mais dans la partie « prospective », lorsqu'il s'agit d'envisager les « futurs plausibles », ils se limitent — avec raison — à ne considérer que l'avenir à la fois

1. Nous ne mentionnerons ici que pour mémoire la « note » de Henripin et Lachapelle datée de 1977, et qui porte sur certains aspects techniques des perspectives démographiques qui seront publiées en 1980.

en termes de langue maternelle et de langue d'usage. Plus précisément, leur algorithme de projection commence par faire vieillir au cours d'une période t à $t+5$ la population ayant (en t) i pour langue maternelle et j pour langue d'usage (et répartie bien sûr par groupe d'âge et région) et introduit ensuite explicitement et successivement les transferts linguistiques, les migrations interrégionales et les migrations internationales qui ont eu lieu entre t et $t+5$ parmi la population qui a survécu en $t+5$. L'exercice se termine en prenant en compte les naissances survivantes de la période t à $t+5$. En d'autres termes, les auteurs estiment l'avenir plausible des groupes linguistiques définis selon la langue d'usage à la maison en passant d'abord par une estimation de l'avenir des groupes linguistiques définis selon la langue maternelle. C'est dire l'importance qu'ils accordent à la langue d'usage à la maison comme indicateur de l'évolution démolinguisque. Ce choix est bien sûr totalement justifié, puisque contrairement à la langue maternelle, la langue d'usage à la maison exprime le comportement linguistique présent d'une personne (et non celui observé dans un passé plus ou moins lointain, lors de la prime enfance). En outre, dans une perspective prévisionnelle, donner la priorité à la langue d'usage à la maison (donc dans la sphère privée) est logique, puisque la langue d'usage à la maison est presque toujours la langue maternelle des enfants. On verra que dans ses travaux ultérieurs, Jacques Henripin n'est pas toujours resté fidèle à cette approche, et a manifesté à plusieurs reprises un intérêt exclusif pour la langue maternelle.

La deuxième caractéristique de l'ouvrage de Lachapelle et Henripin que nous tenons à mentionner porte sur le découpage territorial du Québec. Les auteurs ont considéré sept régions : l'Outaouais, les Cantons de l'Est, l'Intérieur, la Gaspésie, le Nord et la région de Montréal (en fait, il s'agit d'une version « élargie » de la région métropolitaine de recensement), cette dernière région étant divisée entre d'une part l'île de Montréal regroupée avec l'île Jésus (Laval) et d'autre part la « Périphérie », c'est-à-dire la région de Montréal moins l'île de Montréal et Laval. On peut évidemment être surpris de retrouver l'île de Montréal regroupée avec Laval. Il n'en reste pas moins qu'en 1980, Jacques Henripin avait apparemment compris que, s'agissant de la région de Montréal, il était important de distinguer le centre de la périphérie, le comportement démographique et linguistique de la population résidant dans ces deux entités étant fort différent. En matière de découpage territorial également, Jacques Henripin ne restera pas fidèle à cette approche, n'hésitant pas dans ses travaux ultérieurs à pourfendre ceux qui osaient distinguer l'île de Montréal du reste de la région métropolitaine.

Un des intérêts majeurs de l'exercice « prospectif » auquel se sont livrés Lachapelle et Henripin dans leur ouvrage de 1980 a trait à leur estimation de l'impact qu'exerce chacun des phénomènes démolinguisques. Nous nous contenterons ici d'examiner l'effet de la mobilité linguistique et celui de la migration internationale. Les auteurs ne produisent pas le nombre de transferts linguistiques entre chacun des groupes linguistiques qu'ils prévoient pour chacun des lustres de leur période de projection 1971-2031. Lorsqu'on compare les résultats qu'ils obtiennent à partir des sept hypothèses de mobilité linguistique considérées (Lachapelle et Henripin, 1980, tableau 7.10, p. 270), il est manifeste que celle-ci n'exerce qu'un impact marginal sur l'évolution démolinguisque du Québec. On observe tout d'abord que, quelle que soit l'hypothèse envisagée, de la plus défavorable au français à la plus favorable, les résultats sont fort proches : d'un extrême à l'autre, le pourcentage de francophones au Québec varie de 81,3 % à 84,1 % après 30 ans (en 2001, l'année de départ de la projection étant 1971), soit un écart de moins de 0,5 % par période quinquennale. Un

tel résultat reflète l'opinion des auteurs selon laquelle le comportement linguistique de la population québécoise de changera guère dans un avenir prévisible. En outre, que les transferts linguistiques soient peu favorables au français ou très favorables au français, cela ne change quasiment rien à l'évolution du poids démographique des francophones au Québec : même en adoptant l'hypothèse de mobilité linguistique la plus favorable au français, le poids démographique des francophones n'augmenterait en moyenne que de 0,55 % (en points de pourcentage) par lustre. Pour qu'il en soit ainsi, il faut nécessairement que le nombre de transferts linguistiques soit faible. Nous avons obtenu exactement la même conclusion dans nos propres études (voir par exemple Termote, 2011), en nous basant non sur des hypothèses quant au nombre de transferts linguistiques, mais en nous fondant sur des estimations très convergentes obtenues à partir de méthodes différentes. Selon nos estimations, d'ailleurs très proches de celles proposées par d'autres auteurs, les transferts linguistiques produiraient actuellement un gain annuel net de l'ordre de 2000 à 3000 par an pour le groupe francophone, ce qui est négligeable par rapport aux autres composantes de l'évolution démographique.

Très prudemment, Lachapelle et Henripin ne dégagent pas les implications politiques des résultats « prospectifs » qu'ils obtiennent. En ce qui concerne la mobilité linguistique, l'implication politique nous semble évidente : des mesures visant à promouvoir la francisation ne peuvent qu'avoir un effet marginal. Même si ces mesures permettent d'augmenter le pourcentage de transferts linguistiques réalisés vers le français, ce qui a été le cas, le nombre de personnes qui effectuent de tels transferts est trop faible pour affecter significativement l'évolution du poids démographique des francophones. Une telle conclusion vient donc à l'encontre de celle à laquelle avaient abouti une dizaine d'années auparavant Henripin et ses collègues Charbonneau et Légaré, lorsqu'ils prônaient la francisation des immigrants pour empêcher le déclin du pourcentage de francophones au Québec.

L'impact du niveau et de la composition linguistique de la migration internationale est par contre beaucoup plus considérable. En fait, selon les résultats produits par Lachapelle et Henripin (1980), la migration internationale est (avec la migration interprovinciale et interrégionale) la composante dont l'évolution future a l'effet le plus important sur l'évolution démographique de la société québécoise. En ce qui concerne le niveau de la migration internationale, Lachapelle et Henripin (1980) envisagent quatre hypothèses, avec un solde international variant de 120 000 par lustre à -30 000. Étant donné la forte variabilité des échanges migratoires internationaux, il était pertinent d'envisager une fourchette très large. Pour chacune de ces quatre hypothèses, les auteurs ont considéré trois hypothèses quant à la structure linguistique de ces échanges migratoires, en distinguant selon le pourcentage de chaque groupe linguistique. Selon les résultats obtenus par Lachapelle et Henripin, il faudrait supposer un solde migratoire international très faible (4000 par an) dont la moitié serait de langue maternelle française, pour que la migration internationale conduise à une légère augmentation du poids démographique des francophones. Seul un solde migratoire international négatif permettrait d'obtenir une augmentation significative du pourcentage de francophones. Supposer que sur une longue période le solde migratoire international du Québec soit de l'ordre de 4000 par an, et a fortiori supposer un solde migratoire négatif, était déjà en 1980 plutôt irréaliste. En d'autres termes, les hypothèses les plus plausibles aboutissaient à conclure que la migration internationale a pour effet de diminuer le poids démographique des

francophones, et cette baisse peut être très importante. Selon l'hypothèse extrême des auteurs (un solde de 24 000 par an, presque totalement non francophone), le pourcentage de francophones baisserait de 80,8 % en 1971 à 73,6 % en 2001 au Québec, et de 68,8 % à 58,1 % dans la région métropolitaine « élargie » de Montréal (Lachapelle et Henripin, 1980, tableau 7.19, page 282) ; en extrapolant jusqu'en 2031, ces auteurs aboutissent même à la minorisation du groupe francophone dans cette dernière région.

Lachapelle et Henripin résument de la manière suivante les résultats prospectifs auxquels ils aboutissent à l'horizon de 2001 pour le Québec : « [...] dans tous les futuribles considérés, la proportion des anglophones diminuerait dans la région de Montréal comme dans le reste du Québec, et la fraction des francophones augmenterait dans l'une et l'autre région » (p. 316). En ce qui concerne le futurible le plus probable, ils estiment que « [...] sauf circonstances pour le moment imprévisibles, la proportion des anglophones diminuera au Québec au cours des prochaines décennies, alors que celle des francophones se maintiendra ou augmentera » (p. 317). Quant à la région de Montréal, « (l') évolution ne pourra que renforcer les tendances à la hausse de la fraction des francophones » (p. 321) et on y assistera à « la réduction probable de la fraction des anglophones » (p. 322). Si l'on fait abstraction des problèmes de comparabilité entre recensements, ainsi que des problèmes liés à l'extension spatiale du territoire de la région métropolitaine, la tendance prévue en 1980 par Lachapelle et Henripin pour la période 1971-2001 s'est révélée exacte : au cours de cette période, la part des francophones a en effet augmenté et celle des anglophones a diminué, aussi bien dans l'ensemble du Québec que dans la région de Montréal (avec cependant une quasi-stabilité du poids démographique des francophones depuis 1986 dans l'ensemble du Québec). En d'autres termes, leur exercice prévisionnel a été concluant à court et moyen terme. Extrapoler au-delà de deux ou trois décennies, donc au-delà de 2001, n'était cependant pas justifié. En effet, comme nous le verrons ultérieurement, à partir de 2001 l'image a profondément changé.

Jacques Henripin s'est beaucoup impliqué dans la fondation (en 1977) de l'Association internationale des démographes de langue française (AIDELF), dont le premier colloque a eu lieu à Liège en 1981. Le thème de cette réunion était « Démographie et destin des sous-populations », et très naturellement Jacques Henripin y a présenté une communication sur l'« Évolution des groupes linguistiques au Canada ». Il y reprend pour l'essentiel certains aspects de l'analyse historique et prospective produite dans son ouvrage de 1980 avec Réjean Lachapelle. Les implications politiques qu'il en dégage semblent cependant aller au-delà de celles proposées en 1980. Après avoir souligné les similitudes entre l'évolution démolinguistique observée en Suisse et au Canada, à savoir une concentration régionale croissante des groupes linguistiques, Lachapelle et Henripin avaient conclu (1980, p. 318) : « Bien entendu, cela ne signifie pas pour autant que les institutions et les politiques linguistiques de la Suisse pourraient ou devraient être transportées au Canada, ou réciproquement ». Dans sa communication de 1981 au colloque de l'AIDELF à Liège, Henripin estime que « Les tendances démolinguistiques pourraient toutefois favoriser l'instauration d'un régime linguistique qui rapprocherait le Canada des régimes que connaissent la Suisse et la Belgique » (Henripin, 1981, p. 353). Une telle affirmation peut surprendre. On ne voit pas très bien comment le principe de la territorialisation linguistique en vigueur dans ces pays pourrait s'appliquer dans le contexte canadien. Peut-être Jacques Henripin avait-il à l'esprit la Charte de la langue

française (qu'il rejetait), estimant erronément que celle-ci exprimait une politique de territorialisation linguistique.

Le recensement de 1981 devait permettre d'évaluer pour la première fois l'évolution du comportement linguistique « à la maison » et donc celle des transferts linguistiques entre la langue maternelle et la langue d'usage au foyer (rappelons que la question sur la langue d'usage à la maison avait été posée pour la première fois lors du recensement de 1971 mais n'avait pas été prise en compte lors du recensement de 1976). Les résultats linguistiques du recensement de 1981 ont été fortement critiqués, entre autres par Charles Castonguay, qui en 1983 avait préparé pour le Conseil de la langue française une étude dans laquelle il dénonçait la manière dont Statistique Canada avait traité les réponses multiples. En 1981, tout comme aux recensements précédents, le questionnaire du recensement spécifiait que l'on ne pouvait déclarer qu'une seule langue maternelle (la première langue apprise et encore comprise) et une seule langue d'usage à la maison (celle parlée le plus souvent au sein du ménage). Or, en 1981 tout comme en 1971, un certain nombre de personnes (représentant environ 4 % de la population québécoise) avaient déclaré plusieurs langues maternelles ou plusieurs langues d'usage à la maison. Dans un article publié en 1985 dans les *Cahiers québécois de démographie*, Jacques Henripin qualifiait ces personnes de « Québécois dont la langue est flottante ». Reprenant les calculs de Castonguay, il concluait qu'effectivement, comme le prétendait ce dernier, Statistique Canada avait adopté une procédure de répartition des langues multiples qui « a pu » indûment gonfler les transferts de l'anglais vers le français. Il terminait en faisant un plaidoyer pour que Statistique Canada accepte dorénavant les réponses multiples aux questions sur la langue maternelle et la langue d'usage à la maison, et demandait de « couvrir d'autres domaines que la vie au foyer », comme la langue au travail. Il sera écouté très rapidement en ce qui concerne les langues multiples, puisque dès le recensement de 1986 Statistique Canada spécifiait que l'on pouvait déclarer plusieurs langues maternelles et plusieurs langues d'usage à la maison. Par contre, en ce qui concerne la langue au travail, il faudra attendre le recensement de 2001.

Nous avons déjà souligné que dès le début de son parcours de chercheur, Jacques Henripin avait manifesté un intérêt particulier pour la migration, tant internationale qu'interprovinciale. Au fil des ans, Jacques Henripin concentrera de plus en plus son attention sur les conséquences culturelles et linguistiques des mouvements migratoires. Ainsi, dans un article des *Cahiers québécois de démographie* publié en 1986, avec Louis Pelletier comme coauteur, il a tenté d'évaluer dans quelle mesure, lorsque « les berceaux sont vides » et qu'ils sont remplacés « par des avions chargés d'immigrants », apparaîtrait le danger que « ce n'est plus la population originale qui se renouvelle », de telle sorte que celle-ci serait « remplacée par une autre [...] ou par un amalgame d'échantillons de diverses sociétés ». Avec un indice de fécondité qui se maintiendrait à 1,6 enfant par femme pendant un siècle (de 1981 à 2081), les auteurs estiment que, même en se contentant d'un effectif stationnaire de la population, on serait conduit à enregistrer « un quart d'allogènes au Québec dans 100 ans ». La part de ces « allogènes », définis comme étant les « Québécois nés hors du Québec », doublerait donc en un siècle (ils comptaient pour 12,1 % de la population québécoise en 1981). Mais si, au lieu de viser la stationnarité, on avait comme objectif une croissance démographique d'un pour cent par an, ces allogènes représenteraient alors « entre 30 et 40 pour cent de la population ». En 1981, ces allogènes étaient constitués pour près de 70 % d'im-

migrants internationaux, mais ce pourcentage pourrait atteindre « 80 à 85 % » si l'immigration devait augmenter. Ce qui amène Henripin et Pelletier (1986, p. 249) à conclure que « Cela risque évidemment de provoquer des tensions sociales ou des accès de xénophobie. [...] Par contre, à vouloir pousser trop loin l'homogénéité ethnique, linguistique ou culturelle, on risque de se priver de précieux facteurs d'enrichissement. [...] Même si cela peut paraître déplaisant, on ne saurait se cacher les dangers pour l'harmonie sociale d'une trop grande hétérogénéité culturelle et il ne sert à rien de se retrancher derrière une forme quelconque de pureté doctrinale ». Et pour terminer avec une formulation plus concrète de ce qui attend le Québec aux alentours des années 2081, les auteurs ajoutent : « Sans compter que la majorité des Québécois de la fin du siècle prochain risquent d'avoir des grands-parents qui seront nés partout dans le monde sauf au Québec ».

Pour obtenir les pourcentages d'allogènes mentionnés ci-dessus, Henripin et Pelletier ont dû utiliser une procédure de calcul complexe et faire appel à un grand nombre d'hypothèses. Dès le numéro suivant des *Cahiers québécois de démographie*, Normand Thibault (1987, p. 121-144) remettait en cause les résultats obtenus par Henripin et Pelletier, soutenant qu'en utilisant une méthode défectueuse, en répétant les erreurs de calcul et en adoptant des hypothèses contestables, ces auteurs avaient en quelque sorte réalisé « un génocide statistique ». Suite à l'article de Thibault, et en tenant compte d'autres critiques formulées par des collègues démographes, Henripin et Pelletier ont revu leurs calculs, pour constater que jusqu'en 2051, la différence entre le pourcentage d'allogènes corrigé et celui obtenu précédemment est minime (Henripin et Pelletier, 1987, p. 155, tableau 3), mais que par après les correctifs apportés conduisent à un pourcentage d'allogènes encore plus élevé que celui initialement projeté. Les auteurs concluent en soulignant l'accélération du processus à partir des années 2020. Entre 1981 et 2021, pour pouvoir réaliser un effectif stationnaire de la population québécoise, il faudrait faire venir un nombre d'immigrants qui ferait passer le pourcentage d'allogènes de 12 % à 18 %. Mais ce pourcentage croîtrait à 30 % en 2041, à 35 % en 2051 et à près de 44 % en 2081. Ce qui amène Henripin et Pelletier (1987, p. 164) à conclure : « Cette accélération des phénomènes, vers 2020, n'est pas sans rappeler l'accélération d'un autre phénomène, juste un peu auparavant : le vieillissement de la population. Cela ferait, semble-t-il, beaucoup de fers au feu. »

Il est toujours facile de critiquer *post facto* les hypothèses utilisées dans un exercice prospectif. Parmi les hypothèses allègrement adoptées dans les années 1980, mais qui ont été rapidement infirmées par l'histoire, figure celle portant sur l'émigration des Québécois, surtout l'émigration interprovinciale. Au cours des années 1960 et 1970, cette dernière a atteint des niveaux très élevés, essentiellement à cause du contexte politique (actes de terrorisme, crise de Saint-Léonard, *bill* 63, Charte de la langue française). La très grande majorité des personnes qui au cours de ces années ont quitté le Québec pour s'établir dans une autre province n'étaient pas des allogènes. Très rapidement, cet exode s'est tari. Dès 1983, le nombre annuel d'émigrants interprovinciaux était inférieur à chacun des chiffres annuels enregistrés entre 1961 et 1982 : depuis 1984 jusqu'à aujourd'hui, les effectifs annuels de sortants interprovinciaux ont fluctué entre 24 000 et 38 000, soit bien en dessous du pic de 64 000 observé en 1977. Dans ces conditions, extrapoler pendant un siècle aboutit nécessairement à surestimer les sorties des non-allogènes, et donc à surestimer le pourcentage d'allogènes. Les effectifs relativement faibles d'émigrants interprovinciaux observés au cours des

trois dernières décennies ont évidemment une implication également en matière de structure linguistique. Nous y reviendrons.

Si, au cours des années 1970 et 1980, il y a eu sans nul doute surestimation de l'émigration interprovinciale future, cette surestimation était accompagnée d'une sous-estimation de l'immigration internationale. Tout au long de la période 1969-1989, le nombre d'immigrants internationaux avait fluctué entre 14 000 et 29 000 (à une exception près : 33 000 en 1974). À l'époque, on pouvait difficilement imaginer que ce nombre allait atteindre les 50 à 55 000 observés depuis 2010. Un des premiers à pressentir que le niveau d'immigration internationale des années 1970 et 1980 connaîtrait une hausse marquée, a sans doute été Jacques Henripin. Dans un article signé avec Yves Martin et publié en 1988 dans *L'Action nationale*, il renonçait, pour la première fois nous semble-t-il, à l'idée que la pérennité du français était assurée au Québec : « [...] à une cinquantaine d'années d'ici [...] la prédominance du français, dans le Québec, pourrait bien se réduire, pour de bon cette fois. [...] on sera tenté — on l'est déjà — de remplacer nos berceaux vides par des immigrants. [...] Y en aura-t-il plus du tiers qui comprendront le français ? Et parmi les autres, combien consentiront à l'apprendre, plutôt que d'adopter une langue qui, alors, sera devenue sans conteste l'équivalent du latin dans l'Empire romain ? » (Henripin et Martin, 1988, p. 237).

L'année suivante, toujours dans *L'Action nationale*, Jacques Henripin revenait sur les conséquences démolinguistiques d'une immigration internationale croissante. Celle-ci est une « Idée sympathique, mais la sympathie ne suffit pas en matière démographique : il faut compter. Cela fait combien d'immigrants pour combler les vides d'une croissance naturelle négative... et pour remplacer les émigrants ? [...] Vers le milieu du siècle prochain, il faudrait plus de 100 000 immigrants par an. Il en faut beaucoup, parce que le tiers seulement restent au Québec. » (Henripin, 1989, p. 667). On peut évidemment discuter de la pertinence de ces « 100 000 immigrants » aux alentours de 2050. On peut surtout douter de cette affirmation selon laquelle seulement le tiers des immigrants restent au Québec : comme nous avons pu le souligner précédemment, cette surestimation de l'émigration interprovinciale et internationale des immigrants entachait d'ailleurs déjà certaines études antérieures de Jacques Henripin. Ce sont cependant les conséquences que dégage Jacques Henripin de cette immigration élevée qu'il nous semble important de souligner. La première avait déjà été analysée par Henripin dans un article précédent : « Avec un pareil régime, une fraction de plus en plus grande de la population québécoise serait née hors du Québec, principalement (on peut le supposer) dans des pays dont les habitudes, les traditions, les règles de conduite, sont passablement différentes des nôtres » (p. 667). On retrouve donc ici cette préoccupation de Jacques Henripin quant au pourcentage futur des « allogènes » au sein de la population québécoise.

La seconde conséquence porte sur l'avenir du français, et à cet égard Jacques Henripin établit une comparaison judicieuse entre Montréal et Toronto. « N'en tirons pas la conclusion qu'il faut fermer nos portes et s'enfermer dans le monolithisme franco-québécois. On se priverait ainsi d'un enrichissement important. Toronto nous donne d'ailleurs un bel exemple d'intégration d'immigrés bien plus nombreux que ceux de Montréal. Il y a cependant une différence, du point de vue de la langue. Dans les autres provinces canadiennes, il n'y a qu'une langue qui donne accès à la société locale et c'est celle de toute l'Amérique du Nord. À Montréal, il y a deux langues, l'anglais et le français ; et à moins d'être fermement résolu à rester sur place, on a intérêt à se brancher sur

l'anglais, ce que font d'ailleurs les deux tiers des allophones. L'idée de l'adoption du français par des flux d'immigrés quasi torrentiels, cela relève probablement du miracle. [...] Ils apprendront, bien sûr, la langue internationale, l'anglais. Pourquoi apprendraient-ils la langue d'une petite population de quelques millions en voie de disparition ? [...] Pourquoi le feraient-ils, si nous-mêmes n'avons même pas le goût de nous reproduire par nos propres enfants ? » (Henripin, 1989, p. 667-668). Et de conclure, avec le style coloré et provocateur que Jacques Henripin affectionnait : « Si, un jour, on apprenait que nos caribous ne se reproduisent plus suffisamment pour assurer leur survie, on entendrait une impressionnante clameur : Inadmissible ! Il faut faire quelque chose ! Mais alors, des Occidentaux, même américanisés, cela vaut peut-être autant de sollicitude que ces sympathiques cervidés, non ? » (p. 670).

Jacques Henripin reprendra l'argumentation précédente dans son fameux *Naître ou ne pas être* (1989, p. 75), ainsi que dans l'ouvrage (en codirection avec Yves Martin) publié en 1991 intitulé *La population du Québec d'hier à demain*, qui est en fait la réédition du numéro de 1988 de *L'Action nationale*, dans lequel figurait l'article de Henripin et Martin discuté plus haut. Nous ne commenterons donc pas la contribution démolinguistique de Jacques Henripin telle qu'elle apparaît dans ces deux ouvrages. Par contre, le texte qu'il a consacré aux « Questions démographiques et politiques », publié dans l'ouvrage dirigé par Alain-G. Gagnon intitulé *Québec et société* (1994, p. 281-304), mérite une attention particulière. Lorsque Jacques Henripin y aborde « la question démolinguistique », il commence par nous rappeler que pendant plus d'un siècle, jusqu'aux années 1960, le pourcentage de francophones au Québec était resté remarquablement stable, aux alentours de 80 %. Cet « équilibre » était le résultat de deux forces qui se neutralisaient, au moins à long terme : les immigrants renforçaient le « camp anglais », mais les francophones compensaient par leur surfécondité. On aurait pu croire que, à cause de la baisse de la fécondité beaucoup plus rapide chez les francophones que chez les anglophones, telle qu'observée au cours des années 1960, cet équilibre serait rompu et que le poids démographique des francophones était désormais condamné à diminuer. C'était d'ailleurs ce qu'Henripin avait prévu dans son étude de 1974 présentée ci-dessus.

Vingt ans plus tard, Jacques Henripin estimait que sa prévision de 1974 était erronée, car basée sur une mauvaise évaluation de l'émigration interprovinciale future. En effet, comme nous l'avons mentionné, à cause du contexte politique des années 1960 et 1970, un grand nombre d'anglophones, et dans une moindre mesure d'allophones, avaient alors quitté le Québec pour s'établir dans une autre province ou à l'étranger. Même si dès le début des années 1980 l'émigration interprovinciale avait beaucoup baissé, pour se retrouver à des niveaux nettement plus bas que ceux enregistrés en 1977 et 1978 (parfois même à des niveaux deux fois moins élevés), Henripin a considéré que la « véritable saignée » des années 1970 allait se poursuivre à long terme, ce qui l'a amené à conclure : « Ainsi, la disparition de la surfécondité canadienne-française se trouvait remplacée, comme élément compensateur de l'immigration anglicisante, par un accroissement de l'émigration anglophone et même allophone vers le reste du Canada » (Henripin, 1994, p. 292). En conséquence, « s'il y a un groupe linguistique menacé du point de vue démographique, même à Montréal, ce n'est pas le groupe français » (p. 293). Plus loin (p. 301), Jacques Henripin apportera cependant une nuance importante : « On peut donc conclure que la majorité francophone du Québec est bien établie et qu'elle a plus de chances de se renforcer que de perdre quelques points.

Une précision : cela est vrai si l'immigration internationale ne s'éloigne pas trop de l'ampleur qu'elle a connue au cours des années 1980. [...] j'avancerais qu'au-delà de 35 000 immigrants étrangers par an, on met en cause la stabilité de la majorité francophone. » Au cours des quatre années civiles de 1990 à 1993, le Québec avait reçu en moyenne près de 47 000 immigrants par an. Si, plutôt que d'extrapoler un comportement migratoire interprovincial qui remontait à plus d'une décennie et en conclure que la pérennité du français était assurée (« même à Montréal »), Jacques Henripin avait pris en compte la forte hausse de l'immigration internationale enregistrée au début des années 1990, il aurait été amené à « remettre en cause la stabilité de la majorité francophone » (surtout à Montréal).

On retrouve la même tendance à sous-estimer le niveau futur de l'immigration internationale dans les écrits ultérieurs de Jacques Henripin. Ainsi, en 2002, dans un article publié par la revue *Relations*, après avoir implicitement reconnu qu'au cours de la décennie 1990-1999 l'émigration interprovinciale avait fortement diminué et l'immigration internationale fortement augmenté par rapport à la décennie précédente, il soulignait (Henripin, 2002, p. 14) que le solde total des échanges migratoires internationaux et interprovinciaux avait été (en 1990-1999) « légèrement positif (15 000 par an, soit 0,2 %), mais (qu') il a souvent été négatif » (la dernière affirmation n'était pas fondée, un seul solde négatif ayant été enregistré — en 1997 — et il s'élevait à moins d'un millier). Jacques Henripin se basera ensuite sur ce faible solde positif observé en 1990-1999 pour soutenir qu'« il y a peu de chances qu'au-delà de 2010 ou 2020 un solde migratoire positif compense une croissance naturelle qui deviendrait négative » (p. 14). L'extrapolation des tendances du passé l'amène ainsi à conclure : « On s'est beaucoup inquiété de la question de la majorité francophone, non sans raison ; on s'en inquiète encore, surtout pour Montréal, avec un peu moins de raison. Le dernier quart de siècle devrait rassurer les frileux : depuis le recensement de 1971, le pourcentage des Québécois de langue française s'est accru, à Montréal également. Mais attention : la communauté montréalaise, c'est la région métropolitaine et non seulement l'île de Montréal. Le français n'est donc pas menacé dans l'agglomération montréalaise, il maintient son poids relatif et les anglophones voient leur fraction se réduire assez rapidement, au profit des allophones » (p. 15). Précisons que lorsque Jacques Henripin parle ici de francophones et d'anglophones, il s'agit de personnes dont la langue d'usage à la maison est respectivement le français et l'anglais.

On peut évidemment discuter de la procédure qui consiste à prévoir l'avenir en extrapolant une tendance observée dans un passé déjà lointain. On peut surtout s'interroger sur le refus de Jacques Henripin de prendre en considération l'île de Montréal, alors que dans un ouvrage précédent (Lachapelle et Henripin, 1980), il avait apparemment compris, s'agissant de la région métropolitaine de Montréal, la nécessité de faire une distinction entre le centre et la périphérie. En se limitant à ne prendre en compte que l'évolution dans l'ensemble de la région métropolitaine, on introduit un biais méthodologique important. En effet, à presque chaque recensement, Statistique Canada redéfinit le territoire de cette région, en y annexant des municipalités situées à la périphérie. Or, la population de ces municipalités est essentiellement francophone. Analyser l'évolution de la composition linguistique de la région métropolitaine d'un recensement à l'autre pose donc un problème de comparabilité. Par exemple, pour le lustre censitaire de 1991-1996, le dernier pour lequel Jacques Henripin disposait de l'information nécessaire au moment de rédiger son article de 2002, la part des francophones dans la région métropolitaine de Montréal avait crû,

selon les données censitaires, de 69,2 % à 69,8 %, et le nombre de francophones y avait augmenté d'environ 100 000 unités. Or, en 1996, la région métropolitaine avait « annexé » une vaste zone, surtout autour de Saint-Jérôme, comprenant quelque 100 000 personnes, presque toutes francophones. Si l'on adopte pour 1991 la définition territoriale de 1996, la prétendue hausse devient une baisse (de 70,1 % à 69,8 %) (voir à ce sujet Castonguay, 2002). Puisqu'entre 1986 et 1991 ce pourcentage avait apparemment connu une légère diminution (de 69,4 % à 69,2 %), on pourrait conclure qu'au cours de la dernière décennie considérée par Jacques Henripin (1986-1996), le poids démographique des francophones de la région métropolitaine avait baissé. Dans ces conditions, estimer que la tendance passée et future est à la hausse du pourcentage de francophones est pour le moins sujet à caution.

Le début des années 2000 sera marqué par la publication de plusieurs ouvrages importants. En 2003, Jacques Henripin publiait *La métamorphose de la population canadienne*, dans lequel il consacrait un chapitre à la « diversité culturelle croissante » du Canada. L'étude des groupes linguistiques qu'il y présente est plutôt rapide. Elle débute par une affirmation qui laisse perplexe : « [...] la langue, peut-être surtout la langue maternelle, traduit [...] le degré d'adhésion d'une personne à une culture particulière » (p. 252). Contrairement à la langue d'usage à la maison (qui porte sur la langue utilisée au moment du recensement), la langue maternelle (« première langue apprise ») réfère à une situation passée (même si la définition canadienne a ajouté la condition « et encore comprise », ce qui implique que l'on peut changer de langue maternelle...). En considérant la langue maternelle, on néglige par définition tout le processus de substitution linguistique, par lequel une personne abandonne sa langue maternelle au profit d'une autre langue. C'est pourquoi, pour étudier ou prévoir l'évolution démologique d'une société, la quasi-totalité des auteurs ont privilégié la langue d'usage à la maison comme indicateur plutôt que la langue maternelle. Jacques Henripin lui-même avait dans la plupart de ses travaux témoigné de sa préférence pour la langue d'usage à la maison, que ce soit dans son article de 2002 ou dans son ouvrage de 1980 cosigné avec Réjean Lachapelle.

La distinction entre langue maternelle et langue d'usage à la maison est particulièrement importante dans un pays de forte immigration lorsqu'il s'agit d'étudier le comportement linguistique des immigrants. Dans le cas du Canada et du Québec, ne prendre en compte que la seule langue maternelle implique que le poids démographique du groupe de langue anglaise soit considérablement réduit, puisque l'on ne tient pas compte des immigrants anglicisés. Pour l'ensemble du Québec, en 2001, au moment où Jacques Henripin préparait son ouvrage de 2003, l'effectif du groupe anglophone défini selon la langue d'usage était supérieur à concurrence de 26 % à celui du groupe défini selon la langue maternelle ; dans la région métropolitaine de Montréal, cet écart était de 36 % et sur l'île de Montréal, de 41 %. Lorsqu'il s'agit du groupe de langue française, l'écart est très faible (2 % pour l'ensemble du Québec). Dans son ouvrage de 2003, Henripin ne pouvait évidemment pas ne pas parler du comportement linguistique des immigrants, mais son analyse est plutôt rapide. Ainsi, lorsqu'il affirme que « [au Québec] depuis 1980 environ, les nouvelles vagues d'immigrés de langues tierces s'orientent plus souvent vers le français que vers l'anglais » (p. 254), il aurait pu préciser que cela ne vaut que pour la petite minorité de ceux qui ont effectué une substitution linguistique, et non pour l'ensemble des immigrants arrivés au Québec depuis 1980. Il aurait aussi pu ajouter que ces immigrés récents proviennent beaucoup plus souvent qu'aupara-

vant de pays de la francophonie ou dont la langue est proche du français. En d'autres termes, la plus forte capacité d'attraction du français au Québec parmi ces immigrants est due plus à la politique québécoise d'immigration (qui privilégie l'immigration des « francophonisables ») qu'à la politique linguistique (Charte de la langue française) elle-même.

Dans *La métamorphose de la population canadienne*, Jacques Henripin insiste sur « le renforcement de la prépondérance démographique du français » au Québec, et va jusqu'à soutenir, sans autre précision, que « la métropole montréalaise a participé avec autant de vigueur que l'ensemble du Québec à ce renforcement » (2003, p. 261), alors que, comme nous l'avons mentionné précédemment, la tendance observée depuis le début des années 1990 était celle d'une baisse du pourcentage de francophones. Très élégamment, et très prudemment, Jacques Henripin ajoute d'ailleurs que « l'évolution récente favorable à la langue française ne convainc pas tout à fait tout le monde, comme le montrent les inquiétudes du démographe Marc Termote [...] ». Ce dernier a sans doute été honoré d'avoir été cité, alors que de nombreux autres auteurs ne l'étaient pas : les nombreux travaux de Charles Castonguay et de Michel Paillé ne sont pas mentionnés, mais les résultats obtenus par Réjean Lachapelle et Jacques Henripin publiés dans leur ouvrage de 1980 et fondés sur les recensements de 1971 et 1976 sont utilisés à plusieurs reprises.

L'année suivante voyait la publication de *Pour une politique de population*. Dès le départ, Jacques Henripin aborde le « dilemme bébés/immigrants » (Henripin, 2004, p. 12). Après avoir repris son argumentation selon laquelle le Québec devrait accueillir jusqu'à 100 000 immigrants chaque année pour combler les naissances manquantes, il finit par accepter implicitement la valeur des critiques avancées contre ce chiffre très élevé. Ce dernier résultait essentiellement d'une très forte surestimation de l'émigration des immigrants internationaux (la moitié était censée avoir quitté le Québec au cours des 20 années qui suivaient leur arrivée, les deux tiers avant 30 ans). Jacques Henripin optait en fin de compte pour « une bonne cinquantaine de milliers d'immigrants [...] à cause de l'incertitude concernant la permanence de leur séjour » (p. 59). C'était reconnaître, sans le dire, que ses perspectives antérieures concernant la proportion d'« allogènes » devaient être revues. Lorsqu'il aborde finalement les mesures linguistiques que devrait comporter une politique québécoise de population, Jacques Henripin continue apparemment d'être hanté par l'exode des anglophones au cours des années 1970, après le *bill 63* et la Charte de la langue française. Selon lui, cette dernière devrait être revue à bien des égards, entre autres quant à la prédominance du français dans l'affichage, vérifiée avec une « ardeur policière » et « au millimètre près » par les « surveillants de l'affichage » (p. 106). Comme nous l'avons mentionné, dès le début des années 1980, l'émigration des anglophones avait beaucoup diminué, et se retrouvait même à des niveaux inférieurs à ceux observés au cours des années 1960. Dans ces conditions, continuer à attribuer le recul démographique des anglophones à la politique linguistique nous semble éminemment discutable.

LES DERNIÈRES ANNÉES

Il n'est pas surprenant que lorsque, dans son dernier livre, Jacques Henripin dresse « *Un portrait sans totem ni tabou* » de[s]a tribu (Henripin, 2011), il s'interroge sur la pérennité de celle-ci. Il commence par constater que « C'est donc principalement dans la province de Québec que l'avenir

des Canadiens français se jouera [...] le *rest of Canada* a tendance à devenir de plus en plus anglophone, le Québec, de plus en plus francophone » (p. 26). Cette dernière affirmation sera cependant bien vite nuancée. « Dans le moyen terme, disons jusqu'au milieu du vingt et unième siècle, on ne voit pas ce qui pourrait mettre en péril leur forte majorité [...]. Il est possible que cette majorité diminue : disons de 82 % à 76 % dans l'ensemble du Québec et de 70 % à 64 % dans le Grand Montréal » (p. 29). Et de conclure : « Ma tribu représente une part bien mince de l'humanité : à peu près un millième des quelque huit milliards d'habitants de la planète. Si elle disparaissait, peut-être le centième de l'humanité en entendrait parler ; beaucoup moins en seraient chagrinés. Ce n'est pas une raison pour la laisser disparaître » (p. 82-83).

Cette préoccupation renouvelée pour l'avenir du groupe francophone au Québec et à Montréal se retrouvera dans un petit texte publié en juillet 2012 dans *Les Échos*, le bulletin de liaison de l'Association des démographes du Québec. Il s'agit là sans doute du dernier message envoyé par Jacques Henripin à ses collègues démographes. Il y reprend, en l'élargissant, un concept avancé par Réjean Lachapelle, celui de « quasi-francophones ». Ceux-ci sont définis comme étant les personnes de langue d'usage française auxquelles on ajoute celles dont la première langue officielle parlée est le français, l'hypothèse étant que ces dernières, même si elles ne sont pas encore francophones, « vont le devenir, elles ou leur descendance ». On peut s'interroger sur la signification d'une telle définition, car elle implique que le groupe allophone n'existe plus, tous les allophones étant soit des quasi-francophones, soit des quasi-anglophones. On retrouve donc ici cette confusion souvent répandue entre le niveau « micro » (celui des individus, qui finissent tous par abandonner leur langue maternelle tierce, que ce soit eux ou que ce soit leurs descendants, ce qui n'est guère discutable) et le niveau « macro » (celui des groupes, pour lesquels jouent non seulement la mobilité linguistique, mais également, et même surtout, les phénomènes démographiques). La mobilité linguistique prend beaucoup de temps, le plus souvent une génération ou deux et, pendant ce temps, les phénomènes démographiques exercent leurs effets, ce qui explique que malgré les pertes subies par le groupe allophone suite aux substitutions linguistiques, ce groupe voit continuellement son poids démographique augmenter. Ce groupe n'est pas condamné à disparaître, il se renouvelle rapidement, grâce à l'immigration internationale et grâce à sa fécondité relativement élevée.

Quoiqu'il en soit, ce qui importe ici c'est l'évolution prévue à long terme pour ce groupe des quasi-francophones. Les calculs de Jacques Henripin le conduisent à la conclusion suivante : « Si la fécondité et l'immigration internationale restent à peu près ce qu'elles sont depuis une quarantaine d'années et si l'attrait récent du français persiste, on devrait compter 81 à 84 % de quasi-francophones en 2096. C'est une légère diminution par rapport à la situation en 2006 : 86,2 %. Si l'on élargit la variation des facteurs à ce qui est plausible [...], on obtient des limites de 62 et 88 %. Dans le premier cas, Montréal aurait un peu moins de 50 % de quasi-francophones. [...] Si l'on ne retient que la moitié « centrale » des 32 combinaisons choisies, le pourcentage des quasi-francophones, en 2096, serait compris entre 71 et 82 %. Il semble donc y avoir une tendance dominante à une diminution de la fraction des francophones » (Henripin, 2012, p. 14). Au terme d'un long parcours, Jacques Henripin finissait donc par retrouver sa position de départ (qu'il avait soutenue jusqu'au milieu des années 1970), à savoir que, à cause essentiellement de l'immigration internationale, le groupe francophone verrait son poids démographique diminuer.

CONCLUSION

En matière de conclusion, il nous semble approprié d'examiner d'abord comment Jacques Henripin évaluait sa propre contribution à la démolinguistique. Dans ses *Souvenirs et réflexions d'un ronchon* (Henripin, 1998), il aborde brièvement ses travaux en la matière, en se montrant d'une humilité remarquable. Il commence en effet par dire (p. 112) : « J'ai toujours suivi sporadiquement l'évolution des groupes ethniques et linguistiques des diverses régions du Canada [...] ». Ce « sporadiquement » laisse songeur, lorsqu'on considère que dès le début de ses travaux et tout au long de son parcours de chercheur, Jacques Henripin a montré son intérêt pour l'avenir des groupes francophone et anglophone au Québec et au Canada, comme en témoignent les références bibliographiques à la fin de cet article. La phrase suivante du même paragraphe laisse tout aussi songeur : « Mes contributions, parfois avec d'autres, étaient dictées par les circonstances. » Pour illustrer cette affirmation, Henripin présente alors pendant deux pages le contexte dans lequel a été réalisé son ouvrage de 1980 cosigné avec Réjean Lachapelle, *La situation démolinguistique au Canada*, et conclut : « Après l'étude avec Lachapelle, je n'ai pas entrepris de recherche d'envergure sur ces questions, mais j'ai dû signer sept ou huit articles ou mémoires qui s'y rapportaient, quelquefois dans un contexte polémique » (p. 114).

Ce « contexte polémique », Jacques Henripin va y consacrer un chapitre entier de ses *Souvenirs et réflexions*. La section qu'il y consacre au débat démolinguistique se termine ainsi : « Mon « pessimisme » antérieur, concernant l'évolution de la proportion des francophones du Québec, m'a cependant un peu gêné. Comme mes pronostics pessimistes faisaient l'affaire des hypernationalistes, qui se nourrissent en grande partie de la crainte des autres, beaucoup ont pensé que j'appartenais à cette catégorie de citoyens. Bon, c'est un mauvais moment à passer. Quant à l'avenir, nul ne peut jurer de rien. Je serais tenté d'avancer que si le Québec reçoit régulièrement plus de 40 000 étrangers par an, la fraction des francophones risque de se réduire » (p. 142). À lire ces lignes, on ne peut s'empêcher de penser que, malgré sa « gêne » pour son pessimisme antérieur (celui des années 1960 et du début des années 1970), et après avoir soutenu au cours des années 1980 et 1990, étude après étude, que le pourcentage de francophones continuerait à croître, Jacques Henripin avait sans doute fini par reconnaître que les hypothèses migratoires sur lesquelles il s'était longtemps basé (une forte émigration interprovinciale des non-francophones couplée à une faible immigration internationale) n'étaient plus de mise. Il semble en avoir tiré la conclusion qui s'imposait.

Les résultats des trois recensements qui ont suivi l'année de publication des *Souvenirs et réflexions* de Jacques Henripin, ont montré que ce dernier avait bien raison de commencer à douter de la thèse qu'il avait défendue pendant si longtemps. En effet, de 83,1 % de francophones en 1986, la part de ce groupe dans la population québécoise avait baissé à 81,8 % en 2006 et à 81,2 % en 2011 ; sans surprise, la baisse du poids démographique des francophones se poursuivait sur l'île de Montréal (de 56,3 % à 54,2 % et à 53,0 %) ; cette baisse se manifestait maintenant également dans le reste de la région métropolitaine de Montréal (de 86,5 % à 84,5 % et à 82,8 %), de telle sorte que depuis 2001 c'est l'ensemble de la région métropolitaine qui voit se réduire la part des francophones. En même temps que diminuait le poids démographique des francophones, celui des anglophones augmentait très légèrement dans l'ensemble du Québec (de 10,5 % en 2001 à 10,6 %

en 2006 et à 10,7 % en 2011) et dans l'île de Montréal (de 24,8 % en 2001 à 25,2 % en 2006 et 25,3 % en 2011), et de façon marquée dans le reste de la région métropolitaine (de 8,9 % en 2001 à 9,5 % en 2006 et 9,8 % en 2011). Jacques Henripin avait certainement à l'esprit ces résultats lorsque, dans ses derniers écrits, il exprimait de plus en plus explicitement son inquiétude quant à la pérennité du groupe francophone au Québec et à Montréal.

Il importe de souligner que cette inquiétude renouvelée porte essentiellement sur l'avenir du groupe francophone défini selon la langue d'usage dans la sphère privée, et non sur l'évolution de la situation du français. Si Jacques Henripin a manifesté à plusieurs reprises ses préoccupations quant à la qualité de la langue française utilisée au Québec, il ne s'est par contre guère intéressé, du moins dans ses écrits, à l'utilisation du français dans la sphère publique, et ce malgré les liens étroits entre les comportements linguistiques dans l'espace privé et dans l'espace public (voir à ce sujet Termote, 2014). À cet égard, il y a cependant lieu de rappeler que, sauf exception (entre autres lorsqu'il s'agit de la langue d'enseignement), des données fiables et comparables sur l'utilisation des langues dans les diverses activités publiques ne sont disponibles que depuis quelques lustres (le recensement canadien ne pose des questions sur la langue de travail que depuis 2001). Dans ces conditions, il était normal que Jacques Henripin, à l'instar de la plupart des « démolinguistes », ait centré ses travaux sur l'évolution des groupes linguistiques définis selon la langue utilisée dans la sphère privée.

BIBLIOGRAPHIE

Textes de Jacques Henripin, seul ou en collaboration, par ordre chronologique

- HENRIPIN, J. 1962. « Évolution de la composition ethnique et linguistique de la population canadienne », dans Société royale du Canada, *La Population canadienne et la colonisation du Grand Nord* : 27-32.
- CHARBONNEAU, H., J. HENRIPIN et J. LÉGARÉ. 1970. « L'avenir démographique des francophones au Québec et à Montréal, en l'absence de politiques adéquates », *Revue de géographie de Montréal*, XXIV, 2 : 199-202.
- HENRIPIN, J. 1974. *L'Immigration et le déséquilibre linguistique*, Ottawa, Information Canada, 44 p.
- HENRIPIN, J. 1975. « L'avenir des francophones au Canada », Société royale du Canada, *Mémoires*, série IV, tome XIII : 133-139.
- HENRIPIN, J. et R. LACHAPPELLE. 1977. « Note technique sur les perspectives de population du Québec suivant la langue d'usage, 1971-2001 », *Dossier linguistique : un aperçu des débats sur la loi 101*, Association des démographes du Québec : 105-112.
- LACHAPPELLE, R. et J. HENRIPIN. 1980. *La situation démolinguistique au Canada : évolution passée et prospective*, Montréal, L'Institut de recherches politiques, 391 p.
- HENRIPIN, J. 1983. « Évolution des groupes linguistiques au Canada », dans *Démographie et destin des sous-populations*, Actes du colloque de Liège (21-23 septembre 1981) de l'Association internationale des démographes de langue française, Paris, AIDELF : 349-354.
- HENRIPIN, J. 1984. *La population québécoise de langue anglaise : une projection démolinguistique*. Montréal, Alliance Québec, 21 p.

- HENRIPIN, J. 1985. « Les Québécois dont la langue est flottante et la mobilité linguistique », *Cahiers québécois de démographie*, 14, 1 : 87-98.
- HENRIPIN, J. et L. PELLETIER. 1986. « Un quart d'allogènes au Québec dans 100 ans ? », *Cahiers québécois de démographie*, 15, 2 : 227-251.
- HENRIPIN, J. et L. PELLETIER. 1987. « Trois correctifs à « Un quart d'allogènes... ? » », *Cahiers québécois de démographie*, 16, 1 : 145-164.
- HENRIPIN, J. 1987. « Une population vieillissante et menacée d'anémie », *L'Action nationale*, LXXIX, 6 : 659-670.
- HENRIPIN, J. et Y. MARTIN. 1988. « D'aujourd'hui à 2050 », *L'Action nationale*, LXXVIII, 5 : 233-238.
- HENRIPIN, J. 1989. *Naître ou ne pas être*. Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 142 p.
- HENRIPIN, J. 1991. « Le peuplement non français et la diversité ethnique et linguistique », dans J. Henripin et Y. Martin (dir.), *La Population du Québec d'hier à demain*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal : 169-184.
- HENRIPIN, J. 1994. « Questions démographiques et politiques », dans Alain-G. Gagnon (dir.), *Québec : État et société*, Montréal, Les Éditions Québec/Amérique, Tome I : 281-304.
- HENRIPIN, J. 1998. *Souvenirs et réflexions d'un ronchon*. Montréal, Les Éditions Varia, 243 p.
- HENRIPIN, J. 2002. « Une démographie chétive », *Relations*, 681 : 12-15.
- HENRIPIN, J. 2003. *La métamorphose de la population canadienne*, Montréal, Les Éditions Varia, 295 p.
- HENRIPIN, J. 2004. *Pour une politique de population*. Montréal, Les Éditions Varia, 124 p.
- HENRIPIN, J. 2011. *Ma tribu. Un portrait sans totem ni tabou*. Montréal, Liber, 162 p.
- HENRIPIN, J. 2012. « Jeux arithmétiques sur les quasi-francophones du Québec d'ici la fin du siècle », *Les Échos*, Association des démographes du Québec, 39, 2 : 14.

Autres références

- CASTONGUAY, C. 1983. « Évolution des transferts linguistiques au Québec selon les recensements de 1971 et 1981 », Québec, Conseil de la langue française, édition provisoire, publié en 1986 dans *L'État de la langue française au Québec : bilan et prospective*. Québec, Conseil de la langue française, tome 1 : 201-268.
- CASTONGUAY, C. 2002. « La baisse du poids des francophones à Montréal », *L'Action nationale*, 92, 5 : 81-88.
- CORBEIL, J.-C. 2007. *L'embaras des langues. Origine, conception et évolution de la politique linguistique québécoise*. Montréal, Éditions Québec Amérique, 548 p.
- DUCHESNE, L. 1974. « La situation des langues dans les écoles du Québec et des régions administratives (1969-70 à 1972-73) », *Bulletin de l'Association des démographes du Québec*, 3, 1 : 3-18.
- TERMOTE, M. 1999 (avec la collaboration de Jacques Ledent). *Perspectives démolinguistiques du Québec et de la région de Montréal à l'aube du XXI^e siècle. Implications pour le français langue d'usage public*. Québec, Conseil de la langue française, 195 p.
- TERMOTE, M. 2011 (avec la collaboration de Frédéric Payeur et de Normand Thibault). *Perspectives démolinguistiques du Québec et de la région de Montréal (2006-2056)*, Montréal, Office québécois de la langue française, 198 p.

- TERMOTE, M. 2014. « L'utilisation du français et de l'anglais dans l'espace privé et dans l'espace public montréalais. Une tentative de synthèse », *Revue canadienne de linguistique*, 59, 1 : 25-52.
- THIBAUT, N. 1987. « Commentaires sur l'article d'Henripin et Pelletier « Un quart d'allogènes au Québec dans 100 ans ? » : un génocide statistique », *Cahiers québécois de démographie*, 16, 1 : 121-144.